

tré, en prenant cette manière cavalière de proposer l'abolition d'institutions qui intéressent particulièrement la province de Québec.

Je m'adresse, non seulement aux conservateurs de Québec qui sont très peu nombreux dans cette Chambre, mais à tous les représentants de cette province, et je leur demande de donner à notre population tout le temps nécessaire pour bien étudier la réforme projetée et de se prononcer pour ou contre. Je suis convaincu qu'après avoir étudié à fond toute la question, la population, si elle est consultée, se prononcera contre la réforme.

Je dirai maintenant quelques mots de la conférence. A en croire l'honorable député d'Elgin (M. Casey), notre attitude sur cette question a été mal interprétée. Nous ne blâmons pas nos commissaires parce qu'ils ne sont pas revenus avec un traité quelconque; nous ne croyons pas qu'ils fussent obligés de revenir avec quelque chose. Pour ma part, ce n'est assurément pas ma manière de voir.

Ce que je leur reproche c'est de n'avoir rien obtenu après avoir tant dit que s'ils arrivaient au pouvoir ils obtiendraient beaucoup. Dans le comté de Jacques-Cartier, durant plusieurs élections avant la mienne, et surtout pendant cette dernière, on répétait dans toutes les paroisses que si les chefs du parti libéral obtenaient les rênes du gouvernement, tout changerait dans nos relations avec les Etats-Unis et ce changement serait à notre avantage. On disait que la classe agricole de mon comté en retirerait des avantages immédiats. On ne parlait pas alors d'entamer des négociations et de travailler à obtenir quelque chose, on était certain de tout avoir. N'est-ce pas exiger beaucoup de la nature humaine de nous demander, après le retour peu glorieux de nos commissaires, de ne pas leur rappeler leurs promesses et leurs assurances répétées qu'ils ont données aux électeurs qu'ils nous obtiendraient les plus grands avantages, si on les mettait au pouvoir ?

Leur insuccès peut être attribué à différentes causes. D'abord ils ont concédé tout ce que nous avions à concéder avant d'entrer en négociations. Voilà le principal obstacle. Ils ont cédé aux Américains tout ce que ces derniers exigeaient, et tout ce que nous pouvions céder avant de tenir la conférence.

Un autre obstacle a été le tarif différentiel que nous avons accordé à l'Angleterre. Nous avons accordé des privilèges commerciaux à l'Angleterre sans rien exiger en retour, et après cela, nous ne pouvons pas obtenir grand-chose des Américains. Il est possible aussi—car les Américains sont un peuple rusé—qu'ils connaissent les opinions de ceux qui nous représentaient à cette conférence. Et s'ils connaissaient les opinions émises par ces messieurs avant d'aller à Washington, il n'est pas étonnant

M. MONK.

que les commissaires canadiens n'aient pas eu plus de succès.

Un mot maintenant du plébiscite. Je ne suis pas partisan de la prohibition; je ne crois pas à la prohibition; mais je crois qu'il est possible d'apporter à la loi du trafic des liqueurs des modifications qui amoindrieraient considérablement les maux de l'intempérance. Il se fait des progrès dans ce sens, et il en reste beaucoup à faire.

Mais quel spectacle avons-nous eu ? Nous avons eu le spectacle d'un plébiscite dans lequel les partisans sincères de la prohibition ont obtenu une majorité qui ressemble beaucoup à celle qui a porté le gouvernement actuel au pouvoir, et nous avons entendu le premier ministre déclaré qu'aucune sanction ne sera donnée à ce vote.

Je considère qu'il est anti-anglais de recourir à un plébiscite; c'est un moyen peu conforme avec nos institutions parlementaires. L'étrange position dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui provient de ce que nous avons eu recours à ce singulier mode de procédure.

Bien que non partisan de la prohibition, je trouve que l'argument à l'adresse du gouvernement que je trouve dans une brochure que m'adressent MM. Spence et McLaren de la Dominion Alliance, argument basé sur les promesses du parti libéral, est irréfutable. Dans la province de Québec la question excite peu d'intérêt. Toutes les forces du gouvernement ont été dirigées contre la prohibition, et pour moi, cela explique l'indifférence des électeurs sur la question, et le petit vote, qui est devenu si grand par la suite.

Quant aux promesses violées, nous reprochons au gouvernement d'accorder des entreprises sans demander de soumissions et ils s'engageaient à faire cesser ce système; mais cette promesse a été violée.

On avait promis de réduire les dépenses et elles ne l'ont pas été. On nous avait promis—surtout dans mon comté—qu'un changement de gouvernement amènerait de grandes améliorations dans nos relations avec les Etats-Unis et cela n'a pas été fait.

On nous disait qu'il avait existé sous l'ancien régime de terribles abus au sujet de la construction d'édifices publics dans les localités privilégiées et que cela cesserait, mais cela n'a pas cessé. On reprochait aux ministres de voyager dans des wagons particuliers et on disait que les ministres libéraux ne se permettraient pas cela. Nous voyons, cependant, que cet abus a continué et nous avons appris aujourd'hui, pour la première fois, que le ministre des Travaux publics avait même poussé cet abus jusqu'à Washington, probablement dans le but d'en ramener les commissaires le plus tôt possible.

On a pris un engagement, et un engagement des plus solennels, au sujet des droits constitutionnels de la minorité catholique du Manitoba. Je me suis abstenu, autant